



Consignes COVID-19

Règles générales

- Merci de vous présenter sur le parking avant du club 10 minutes avant l'horaire de tir prévu.
- Chaque adhérent doit porter un masque (tissu, chirurgical, FFP2....) dans l'enceinte du club (à partir de la grille donnant sur la rue)
- Respecter le marquage au sol
- Respecter **1,5m minimum** de distance entre vous, y compris lors de vos déplacements
- Seuls les membres ayant leurs propres armes et s'étant **inscrits** peuvent tirer.
- **Aucun** accompagnant n'est admis
- Le club ne **prête pas** de matériel (casque / lunettes : etc)
- Le permanent remplit le carnet de présence **à la place** des tireurs.
- Achat de consommable uniquement par **Carte Bancaire**.
- En aucun cas l'adhérent doit dépasser le comptoir
- Chaque adhérent doit se **laver les mains** avec du **gel hydroalcoolique** avant son passage à l'accueil.
- La **température** de chaque adhérent doit être prise par le permanencier à l'aide d'un T° infrarouge avant de le laisser passer au-delà de l'accueil. Si sa température dépasse **38°**. Ceci mettra un terme à la séance de l'adhérent. L'inviter à consulter son **médecin**.
- Respecter les zones d'attentes dédiées avant l'accès au pas de tir
- Respecter les **horaires** de tir
 - Créneaux réservés d'une heure avec 50 minutes de présence au pas de tir.
 - Un créneau de tir maximum par jour ou par WE par tireur
 - Tirs en décalage, pour permettre le nettoyage et limité les croisements, les trois pas de tirs seront décalés de 10m. (par exemple stand 25m Vert 14h-15h / Bleu 14h20-15h20 / 50m 14h40/14h40.)



Consignes COVID-19

Au pas de tir

- Respecter le nombre de personne par pas de tir :
 - Pas de tir 25m Vert = **4** tireurs maximum + permanencier
 - Pas de tir 25m Bleu = **4** tireurs maximum + permanencier
 - Pas de tir 50m = **5** tireurs maximum + permanencier
- L'usage de porte cible personnel est **interdit**. Le club met à disposition des porte cible **fixe**.
- Au 50m, le tir couché n'est plus possible. Tir assis ou debout uniquement.
- Respecter les postes **attribués**
- Le matériel doit être posé sur la table de tir ou au sol mais en aucun cas sur les tables derrière.
- A L'issu du tir, le tireur doit retirer la protection plastique de la table de tir et de l'interrupteur et les jeter dans la poubelle prévue à cet effet
- Ne pas ramasser ses douilles, sauf pour rechargement, dans ce cas, merci de les ramasser à la main
- Nettoyer vous les mains avec du **Gel Hydroalcoolique** en entrant et sortant du pas de tir
- Le moindre manquement aux règles d'hygiène mettra un terme à la séance de l'adhérent.*
- Tout refus de ce protocole mettra un terme à la séance de l'adhérent.*

* Les bénévoles du club engagent leur santé afin de rouvrir le club et à ce titre le comité ne tolèrera aucun écart au respect des règles. Le comité se réserve le droit de convoquer l'adhérent en conseil de discipline.